L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 MARS 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 93, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 30 MARS 1849.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Nous avons déjà fait ressortir l'importance des élections municipales au point de vue des intérêts communaux, c'est-à-dire de la corporation, et des intérêts individuels, c'est-à-dire du contribuable. Nous avons également prouvé qu'en frappant les contribuables en atteignant les propriétaires, ceux qui ne possèdent rien. Il est clair, non-obstant les boutades de certaines maximes gouvernementales, que les charges de la société sont réparties entre toutes les classes de la population quoique ce que soit la dénomination qu'on leur applique. Lorsque l'impôt est excessif, ce n'est pas le propriétaire qui en souffre le plus, mais celui qui vit péniblement d'un travail opiniâtre. Si nous rappelons ce que nous avons dit dans nos précédents articles, c'est que nous désirons vivement que les nouveaux conseils municipaux sortent de la voie difficile où ne sont engagés leurs prédécesseurs et réduisent l'impôt de manière à en alléger le fardeau. Il faut combler le gouffre au lieu de le creuser. Il faut rechercher des économies, introduire de sages réformes dans l'administration des finances, au lieu d'augmenter sans cesse le passif du trésor municipal et de grossir la dette courante, si lourde déjà et si difficile à acquitter.

Passons au Conseil General. Les attributions de cette assemblée, assez mal définies, malgré les conventions, ne sont pas moins importantes que celles des conseils municipaux. C'est le grand atelier des rouages un peu compliqués qui entrent dans l'organisation de la cité politique. La Nouvelle-Orléans, grace à ses trois municipalités, une triple administration, c'est-à-dire trois conseils distincts, trois budgets, trois séries d'intérêts variées. L'ancienne ville et les deux villes indépendantes du continent dans une double direction et jouissant chacune de nom, d'administration et de leur cote. Mais il y a des intérêts communs, il y a des taxes qui portent sur toute échappant à la circonscription municipale, il y a des questions qui se rattachent à la prospérité de toute la ville. Il est donc nécessaire en outre des conseils municipaux, de créer une assemblée dont le rôle participant à l'action de ces derniers. Le Conseil General est un modérateur, un temperament apporté au zèle, mais nous le répétons, ses nombreuses attributions sont parfois discutées. Il est embrassant la fixation d'une certaine classe d'impôts, une partie des pouvoirs de l'ordre, pouvoir de police, la désignation des juges de paix, etc, etc.

Le Conseil General, on le voit, exerce une certaine influence politique. Qu'on s'étonne après cela que nos adversaires travaillent avec tant d'ardeur à assurer le triomphe de leurs candidats. Mais ils seront désappointés. Du moment où l'on fait une question de parti de la nomination des membres du Conseil Général, les wigs gagnent leur devoir et prouveront qu'ils sont complètement à la Nouvelle Orleans. On revient au prochain leurs phalanges azurées, et les chefs peuvent s'attendre à une écrasante défaite.

Avant-hier on un ticket régulier a été adopté par ceux qui de la 2e municipalité se composent de MM M. C. Tonnelins, J. E. Calliwell, N. Jarvis et George Arnax. Ce ticket triomphera. Les noms que nous venons de citer sont parmi les plus populaires pour un parti et ils jouissent de la presque unanimité des suffrages.

Dans la 1ère Municipalité, les anciens membres sont renommés. Il y a une lacune dans la liste par la mort de M. M Manson, mais ils seront bientôt remplacés. Nous engageons vivement les wigs à se conduire vaillamment lundi prochain. Les démocrates feront tout ce qu'il est en leur pouvoir possible de faire pour supplanter les candidats. Soyons sur nos gardes et veillons à ne pas compromettre la victoire dépendant d'un dernier effort. Il n'y a rien de plus dangereux que de s'endormir dans une fausse sécurité. Avec un peu de vigilance, un peu de zèle, un peu d'énergie, nous maintiendrons notre ascendant au sein du Conseil General. Nous demandons la victoire que nos amis de la 3me municipalité se réjouissent, et que gloriez triomphe de novembre dernier, et recommencent un effort pour combattre efficacement l'influence locofoco.

Si nous intéressons les wigs, les voyants de la Nouvelle-Orléans, c'est que nous comprenons combien il est important pour notre cause que le Conseil General reste wig. C'est cette assemblée qui nomme les inspecteurs d'élection, et l'on sait que de l'influence funeste des inspecteurs peut considérablement exercer sur une élection. Le 7 novembre dernier, malgré l'attitude des esprits, malgré les menaces de quelques mécontents, l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner dans les *polls*. Pourquoi? Parce que ceux qui y présidaient étaient des hommes justes et prêts d'énergie. Ceux-là qui avaient le droit de voter n'ont rencontré aucune difficulté, aucun suffrage de ceux qui n'étaient pas régulièrement écrits a été impitoyablement repoussé. Nos adversaires eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de rendre justice à la sagesse de ces élections.

Eh bien! ce qui a été fait il y a environ cinq mois pour le président, il faut que nous le renouvellons à l'élection gubernatoriale qui aura lieu au mois de novembre prochain. C'est en vue de ces élections que nos adversaires travaillent à remporter la majorité whig du Conseil général, pour que ne manque aucune. Si nous ne faisons pas, et nous n'en pouvons, nous ne pouvons ce fait qu'en novembre. Mais nous obtenons notre victoire que nous avons remporté en décembre, et nous ferons triompher notre ticket à une forte majorité. Pour vaincre les ennemis, nous n'avons qu'à le vouloir. Mais nous nous serions sérieusement à l'œuvre lundi prochain